

**Conseil Consultatif de Quartier**  
**ECOLE MILITAIRE**  
Jeudi 18 septembre 2014

**Monsieur René François BERNARD**

**Nombre de personnes présentes :** une trentaine

**Ouverture de la séance à 18h30 par Monsieur Olivier Le Quéré, Maire-Adjoint délégué au Conseil de Quartier, Correspondant Défense, puis présidée par Monsieur René-François BERNARD, Maire-Adjoint à l'Environnement et à l'Urbanisme, référent pour le quartier Ecole Militaire.**

**Ordre du jour :**

1. Organisation du CCQ
2. Composition du bureau
3. Projet Saxe/Ségur/Fontenoy
4. Questions Diverses.

**1. Ouverture du Conseil Consultatif de Quartier**

Monsieur Olivier LE QUERE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux différents collègues présents. Un rappel des objectifs des Conseils de Quartier est effectué. Ceux-ci consistent à améliorer le cadre de vie des habitants, mais aussi faire remonter les informations. C'est un lieu d'échange, vivant, bienveillant et force de proposition. Le Conseil de quartier se compose de trois collèges : le collège des élus, le collège des associations et le collège des représentants des habitants. La durée du mandat est de trois à six ans. Un budget de fonctionnement et d'investissement est attribué à chaque quartier.

Monsieur René-François BERNARD, adjoint au Maire, délégué à l'Environnement et à l'Urbanisme est l' élu référent de ce Conseil de Quartier.

**2. Composition du bureau**

Monsieur René-François BERNARD précise que ce bureau doit être organisé avec un minimum de personne par souci d'efficacité. La parole est ensuite donnée à Michel ROGÉ qui explique le fonctionnement et sa vision du bureau CCQ dont il faisait partie à la précédente mandature. Il suggère davantage de formalisation dans les procédures : préparation des ODJ en amont par exemple.

Explication des domaines, du fonctionnement et désignation des référents :

<b>DOMAINE</b>	<b>REFERENT</b>
Espaces publics (et circulation)	Alain MOELLER
Espaces Verts	Christine FONTAINE
Propreté	Michel ROGÉ
Sécurité	Isabelle POSTEL-VINAY
Urbanisme & projets du CCQ/budget	Pierre MALVAUD
Social	Bruno DUCLOS
Secrétaire	Laurence CAEN-POLETTI

Madame DINDIN, représentant le Comité d'Aménagement du 7<sup>e</sup>, absente-excusee – fait part de sa demande d'être invitée aux réunions de Bureau ; elle y sera invitée.

### **3. Projet Saxe/Ségur/Fontenoy : point sur l'état du chantier**

Plusieurs points seront soulevés notamment concernant l'avancement du chantier et les emprises sur la voie public.

Deux vœux avaient été formulés : le maintien de l'activité de la Poste et son retour une fois les travaux terminés, ainsi que des places de parkings qui soient prévues pour les riverains.

La parole est donnée à la SOVAFIM sur le processus et l'évolution du chantier. Un rappel quant aux objectifs de l'opération est effectué, autour des principes de regroupement des services (administration du Premier Ministre, CNIL, défenseur des droits), de restructuration et de rénovation des bâtiments. La SOVAFIM répond ensuite concernant La Poste, qui a quitté les lieux. Celle-ci est partie au mois de mai et son implantation est prévue à l'angle Ségur-Saxe. Concernant les parkings, il est prévu qu'environ 98 places complémentaires soient créées mais aucune place n'est prévue pour des tiers pour des raisons de sécurité.

La parole est ensuite donnée au groupement SOGELYM DIXENCE. Il rappelle l'importance des échanges avec les riverains et insiste également sur le respect de l'architecture des bâtiments dans la mise en place du projet. L'ensemble immobilier Fontenoy et Ségur, et l'environnement proche seront préservés et non dénaturés. Tous les éléments d'architecture et de décoration qui sont caractéristiques du style de cette période seront conservés et mis en valeur. Quelques précisions concernant les objectifs du projet sont apportées. Tout d'abord, il s'agira de pouvoir accueillir 2 300 postes de travail tout en préservant un patrimoine de l'Etat et du quartier. Le représentant de la Sovafim insiste également sur la certification d'une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) basée sur un référentiel, ainsi que d'une labellisation énergétique.

On rappelle également les quatre acteurs principaux sur le projet :

- SOGELYM DIXENCE
- DALKIA
- Agence F.S BRAUN
- CAMPENON BERNARD CONSTRUCTION

La parole est donnée au directeur du projet concernant la phase exécution. Celui-ci rappelle le planning de livraison et les différents aspects concernant la sécurité ainsi que les moyens de communication qui sont mis en place. Une question est posée concernant l'habillage publicitaire, ce à quoi il est répondu que le chantier ne sera pas étalé au-delà des périmètres de travaux afin de ne pas gêner les riverains. Il insiste sur l'objectif d'une communication « pédagogique » prévue afin de rassurer les riverains et surtout, de les tenir informés quant à l'avancement du projet.

La Sovafim informe qu'elle se tient à disposition des riverains pour répondre à toutes questions liées au chantier (sécurité, nuisances etc.) et des réunions d'informations seront mises en place. Monsieur René-François BERNARD souhaite que la Sovafim assure un suivi sur l'état d'avancement du chantier, qu'elle communique auprès du quartier et des riverains et maintienne les échanges avec les acteurs du projet et la Mairie du 7<sup>e</sup>.

Les riverains sont encouragés à se rendre sur le site : [www.info-fontenoysegur.fr](http://www.info-fontenoysegur.fr) qui leur apportera des informations et des éléments de réponse.

#### **Les emprises sur la voie publique :**

Monsieur René-François BERNARD évoque les emprises au niveau de la rue d'Estrées et précise qu'il serait souhaitable que ce soit limité et phasé par rapport au nombre de personnels présent sur le

site. Il évoque ensuite la question du détournement du bus 28 qui lors de travaux du Ministère de la Santé était détourné par le passage sur l'Avenue de Saxe et retour vers Fontenoy. Le sens sera donc inversé : la montée du 28 repassera par l'Avenue de Saxe et reprendra ensuite l'Avenue de Ségur.

Une question est posée quant à l'éclairage, à savoir si des dispositions seront prises en période hivernale afin d'éviter tout danger notamment sur les passages cloutés. La SOVAFIM précise que des éclairages sont bien prévus.

Des questions sont émises de la part des habitants quant aux places de parking. On leur répond que celles-ci sont destinées aux occupants des bâtiments et dégageront ainsi des places de stationnement en surface pour les riverains. Il est demandé si la crèche prévue au sein du bâtiment sera accessible aux riverains. La crèche sera réservée aux membres des services administratifs accueillis dans le bâtiment.

Un habitant demande quand les travaux seront terminés : une première livraison est prévue pour le bâtiment Fontenoy en juin 2016. La livraison finale est prévue pour août 2017.

Le bus 28 est très bruyant lorsqu'il passe Avenue de Ségur (accélération-décélération), et il est demandé une intervention auprès de RATP pour modérer ces nuisances.

Monsieur René-François BERNARD demande à ce que les riverains se réapproprient le bâtiment, notamment de la part des établissements scolaires. Il évoque alors un projet pédagogique visant à faire passer un message portant sur la modernisation de l'administration. Le projet est en cours de réflexion.

Un habitant s'inquiète de la place Fontenoy qui semble à l'abandon. Monsieur René-François BERNARD répond que le vœu voté par le CCQ dans les précédentes mandatures, avait été adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris (ce qui est exceptionnel). L'habitant suggère de commencer par revégétaliser cette place. On lui répond que pour le moment, il n'existe pas de dispositif d'arrosage. Mme DATI s'est entretenue avec Madame HIDALGO de cette place. Un habitant insiste sur le réel problème de propreté concernant cette place : il n'y pas une seule poubelle, comme dans beaucoup d'autres endroits du quartier...

#### **4. Questions diverses**

Monsieur René-François BERNARD évoque le problème de l'envahissement des véhicules « SIXT » et annonce une réunion avec les responsables de la société de location, pour revoir les espaces de stationnement de ces véhicules et ainsi libérer les espaces occupés. Un habitant demande quelles sont les solutions envisageables, ce à quoi Monsieur René-François BERNARD répond qu'on ne peut dédier des espaces de stationnement et que seule une rencontre avec SIXT pourra répondre à ce problème.

Une habitante s'inquiète de savoir combien de temps la rue d'Estrées restera en sens unique. On lui répond qu'elle le sera pour un peu moins de deux ans.

Rue Joseph Granier, une habitante se plaint de la privatisation des places devant un hôtel de luxe, empêchant les habitants de trouver des emplacements pour stationner. Monsieur René-François BERNARD répond que des mesures seront prises afin de ne plus réserver qu'une seule place aux hôtels pour laisser les autres places aux riverains. Elle demande également des informations sur le vote du budget participatif et demande où ils peuvent voter. Une urne est prévue en Mairie, mais pas de bureau de vote. Il est également possible de voter en ligne.

Un habitant signale un manque d'éclairage non rétabli rue Vaneau.

Un habitant signale aussi que l'Avenue de Breteuil fait face à des problèmes récurrents et qu'il faudra évoquer ce point en Conseil de Quartier.

**La séance est levée à 20h18.**

**Prochain Conseil de Quartier le mardi 9 décembre à 18H30 à la Mairie du 7<sup>e</sup>.**

**Réunion du bureau le jeudi 27 novembre : à 19h00**